

Stellantis et Factorial Energy vont développer conjointement des batteries à électrolyte solide pour les véhicules électriques

AMSTERDAM, 30 Novembre 2021 - [Stellantis N.V.](#) (NYSE / MTA / Euronext Paris: STLA) et [Factorial Energy](#) (Factorial) ont signé un accord de développement conjoint pour faire progresser la technologie des batteries de traction haute tension à électrolyte solide de Factorial. L'accord comprend également un investissement stratégique de Stellantis.

"Notre investissement auprès de Factorial et d'autres partenaires hautement reconnus renforce la rapidité et l'agilité nécessaires pour doter notre portefeuille de véhicules électriques d'une technologie de pointe", a déclaré Carlos Tavares, CEO de Stellantis. "Des initiatives comme celles-ci permettront une mise sur le marché plus rapide et une transition plus rentable vers la technologie électrolyte solide."

Factorial a développé une technologie à électrolyte solide révolutionnaire qui permet de lever les principaux freins à l'adoption à grande échelle des véhicules électriques par les clients : l'autonomie et la sécurité.

"C'est un grand honneur de s'associer à Stellantis, un acteur majeur de la mobilité mondiale, qui possède certaines des marques automobiles les plus emblématiques au monde", a déclaré Siyu Huang, cofondateur et PDG de Factorial Energy. "C'est une opportunité incroyable pour nous de faire progresser l'adoption de notre technologie de batterie à électrolyte solide, propre, efficace et sûre, par les marchés."

Stellantis a annoncé lors de son [EV Day](#) en juillet 2021 son objectif d'introduire la première technologie de batterie à électrolyte solide compétitive d'ici 2026.

Factorial a développé la technologie FEST™ (Factorial Electrolyte System Technology), qui utilise un matériau d'électrolyte solide exclusif permettant une performance sûre et fiable des cellules avec des électrodes à haute tension et à haute capacité, et qui a été validée dans des cellules de 40 Ah pouvant fonctionner à température ambiante. Plus sûre que la technologie lithium-ion conventionnelle, la technologie FEST™ permet d'augmenter l'autonomie et est facilement intégrable dans l'infrastructure existante de fabrication de batteries lithium-ion.

###

À propos de Stellantis

Figurant parmi les principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux, Stellantis est guidé par une vision claire : permettre à tous de se déplacer librement grâce à des solutions de mobilité distinctives, abordables et fiables. Outre son implantation géographique et la richesse de son héritage, la plus grande force du Groupe réside dans ses performances en matière de durabilité, l'étendue de son expérience et la diversité des talents internationaux qui le composent. Stellantis s'appuie sur l'ampleur de son portefeuille de marques emblématiques, qui a été fondé par des visionnaires qui ont insufflé leur passion dans leurs entreprises, associée à un esprit de compétition qui parle autant à ses employés qu'à ses clients. L'objectif de Stellantis : devenir le numéro un, en termes de qualité et non de taille, tout

en créant encore plus de valeur pour l'ensemble de ses partenaires et des communautés au sein desquelles il opère.

À propos de Factorial Energy

Basée à Woburn, dans le Massachusetts, Factorial Energy a développé des batteries solides révolutionnaires qui offrent une autonomie par charge de 20 à 50 % supérieure, une sécurité accrue et un coût équivalent à celui des batteries lithium-ion classiques. La technologie exclusive FEST™ (Factorial Electrolyte System Technology) de la société s'appuie sur un matériau d'électrolyte solide, qui permet d'obtenir des performances sûres et fiables avec des matériaux cathodiques et anodiques de haute capacité. L'électrolyte de FEST™ a été mis à l'échelle avec succès dans des cellules de 40 Ah, fonctionne à température ambiante et peut utiliser la majorité des équipements de fabrication de batteries lithium-ion existants. L'entreprise déploie sa technologie avec plusieurs constructeurs automobiles. Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.factorialenergy.com.

DECLARATIONS PROSPECTIVES

Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les énoncés concernant les événements futurs et les résultats prévus des opérations, les stratégies d'entreprise, les avantages prévus de la transaction proposée, les résultats financiers et opérationnels futurs, la date de clôture prévue de la transaction proposée et d'autres aspects prévus de nos opérations ou résultats opérationnels sont des énoncés prospectifs. Ces énoncés peuvent comprendre des termes tels que "peut", "va", "s'attend", "pourrait", "devrait", "à l'intention", "estime", "anticipe", "croit", "reste", "en bonne voie", "conception", "cible", "objectif", "but", "prévision", "projection", "perspectives", "plan", ou des termes similaires. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement futur. Elles sont plutôt fondées sur l'état actuel des connaissances, les attentes futures et les projections concernant les événements futurs de Stellantis et sont par nature sujettes à des risques et à des incertitudes inhérents. Elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se produire ou exister à l'avenir et, par conséquent, il ne faut pas s'en remettre indûment à eux.

Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs en raison de divers facteurs, notamment: l'impact de la pandémie COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer de nouveaux produits avec succès et à maintenir le volume des expéditions de véhicules; l'évolution des marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et l'évolution de la demande de produits automobiles, qui sont soumis à un cycle conjoncturel; l'évolution de la situation économique et politique locale, l'évolution de la politique commerciale et l'imposition de tarifs ou de tarifs mondiaux et régionaux destinés à l'industrie automobile, l'adoption de réformes fiscales ou d'autres modifications des lois et règlements fiscaux; la capacité de Stellantis' à élargir certaines de leurs marques à l'échelle mondiale; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification améliorée, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome; divers types de réclamations, de poursuites judiciaires, d'enquêtes gouvernementales et d'autres imprévus, y compris les réclamations relatives à la responsabilité et à la garantie des produits et les réclamations relatives à l'environnement, les enquêtes et les poursuites; les dépenses d'exploitation des matériels en ce qui concerne le respect des règlements en matière d'environnement, de santé et de sécurité; l'intensité de la concurrence dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation; l'exposition à des insuffisances dans le financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis; la capacité de fournir ou d'organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients de détail et les risques associés à la création et aux opérations de sociétés de services financiers; la possibilité d'obtenir des financements pour exécuter les plans d'entreprise de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats; un dysfonctionnement, une perturbation ou une atteinte à la sécurité affectant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis; la capacité de Stellantis à exploiter les avantages escomptés des ententes de co-entreprise; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs; l'augmentation des coûts, l'interruption de l'approvisionnement ou la pénurie de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis; l'évolution des relations du travail et l'évolution du droit du travail applicable; fluctuations des taux de change, variations des taux d'intérêt, risque de crédit et autres risques du marché; troubles politiques et civils; tremblements de terre ou autres catastrophes; et autres risques et incertitudes.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans la présente communication ne sont valables qu'à la date du présent document et Stellantis rejette toute obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives. De plus amples renseignements sur Stellantis et ses entreprises, y compris les facteurs qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de Stellantis, sont inclus dans les rapports et les dépôts de Stellantis auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et de l'AFM.